



30/11/2016

Etat de santé 2015 du secteur transport : Les liquidités des transporteurs restent sous pression !

L'an dernier, l'UPTR avait fait procéder à la première étude approfondie de l'état de santé financière du secteur Transport par un bureau de consultance externe.

Un an avant l'entrée en vigueur de la taxe kilométrique, l'UPTR avait alors mandaté le bureau d'audit et d'expertise financière BDO afin qu'il passe en revue les comptes des quelque 5.900 sociétés de transport (relevant du code NACE 494 « *transports routiers de marchandises et déménagement* ») qui déposent leurs comptes annuels à la Banque Nationale.

En 2015, il était alors essentiel pour l'UPTR d'obtenir un bilan de santé aussi précis et objectif que possible des sociétés belges de transport.

Les résultats - neutres - de l'analyse financière détaillée de la rentabilité des sociétés de transport avaient alors porté sur l'année comptable 2013.

→ [http://www.uptr.be/theme/medias/upload/Communique de presse Taxe kilometrique UPTR Analyse financiere Rentabilite secteur.pdf](http://www.uptr.be/theme/medias/upload/Communique_de_presse_Taxe_kilometrique_UPTR_Analyse_financiere_Rentabilite_secteur.pdf)

En 2016, l'UPTR a, de nouveau, demandé à BDO de procéder à un check-up financier du secteur transport et ce, en utilisant les mêmes paramètres d'analyse.

Le timing en 2016, n'étant évidemment pas le même qu'en 2015, BDO a pu procéder à l'analyse de l'ensemble des bilans 2014 et d'un échantillon (presque 75%) très largement suffisant pour être représentatif de l'année 2015.

Les conclusions globales, les plus essentielles à retenir de cette analyse financière évolutive du secteur Transport sont les suivantes :



Pour l'année 2015 :

- ✓ La « **marge nette sur ventes** » (çàd le rapport entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires) s'établit à 2,7% (contre 2,4 % en 2013 et 3,5 % pour la moyenne des autres secteurs en 2015).
- ✓ **25 %** des entreprises présentent un « **résultat d'exploitation** » (çàd le résultat avant charges financières et impôts) **négatif** (contre 29 % en 2013).

- ✓ **12 %** des entreprises affichent des « **fonds propres** » **négatifs** (càd que les dettes de ces entreprises excèdent leurs actifs !) (Contre 13 % en 2013).
- ✓ **Plus d'une entreprise sur quatre continue de rencontrer des problèmes de « liquidité ».**
Les actifs circulants ne permettent pas de faire face aux engagements à court terme.
L'équilibre entre actifs circulants et engagement à court terme si situe mathématiquement à 1.
→ 25% des entreprises présentent en effet un ratio de liquidité inférieur à 0,85 !
 (Contre 0,80 en 2013).
- ✓ En 2015, **le délai de paiement médian des factures de transport est de 60 jours** (contre 65 jours en 2013 et 39 jours pour la moyenne des autres secteurs ...).

Des chiffres du bureau BDO, l'UPTR constate une évolution globalement positive de l'état de santé du secteur et ce, tant en 2014 qu'en 2015, par rapport aux années précédentes.

L'UPTR relève néanmoins combien les liquidités moyenne du secteur transport restent sous pression.

L'UPTR craint fortement que la taxation kilométrique ne constitue un coup d'arrêt à cette évolution positive que les transporteurs attendaient tous depuis des années.

Pour objectiver si, oui ou non, l'impact de la taxe kilométrique est aussi dommageable que ne le craint l'UPTR, il faudra désormais attendre le dépôt de comptes 2016 à la Banque Nationale de Belgique ...

En attendant, avec une taxe kilométrique que les transporteurs doivent généralement soit prépayer soit payer avec un délai de paiement de quinze jours, l'UPTR se demande bien comment la taxe kilométrique pourrait améliorer le problème de liquidité du secteur transport ?

Qui (sur)vivra, verra !

Michaël Reul
 Secrétaire Général